

# LA NATION

## journal vaudois



Fondée en 1931, la Nation est le journal bimensuel de la Ligue vaudoise, mouvement politique hors partis voué au bien commun du Pays de Vaud.

Le numéro: 2.50 francs. Abonnement annuel: 69 francs; gymnasiens, apprentis et étudiants: 30 francs; payable au compte de chèques postaux 10-4772-4

## Les personnes ne sont pas de simples moyens

«Ne considérez jamais les personnes comme de simples moyens!». C'était un des *leitmotiv* de M. Regamey. Ce n'est pas l'avis courant. On dit plutôt «qui veut la fin veut les moyens», ou «la fin justifie les moyens». En d'autres termes, on se fixe un but et, s'il est bon, les moyens qu'on utilisera pour l'atteindre le seront aussi, quels qu'ils soient. Il arrive ainsi que des citoyens relativement fédéralistes passent outre les souverainetés cantonales s'ils ont le sentiment qu'ils atteindront leur but plus rapidement et plus complètement et que l'unification permettra un contrôle plus efficace. On peut montrer que l'efficacité due à l'unification est rien moins que certaine, mais c'est un autre débat.

Dans cette perspective, plus le but est élevé, moins on est regardant sur la nature des moyens. Et si le but est parfait, tout est permis. C'est la perspective de l'idéologue ordinaire. Un néo-libéral, par exemple, laissera tomber la défense des souverainetés cantonales, l'indépendance helvétique, l'existence de l'armée, la survie de l'agriculture, sa langue maternelle même, si ça lui donne l'espoir de réaliser un marché mondial réellement libre. Les communistes ont déporté ou décimé des peuples entiers, parfois leur propre peuple comme on l'a vu au Cambodge, ils ont menti, volé et assassiné pendant des générations au nom de la Cause, car elle seule comptait à leurs yeux. Tout était permis. Comme on sait, ça n'a pas suffi, la fin n'a pas été atteinte, on en est resté aux moyens, qui sont devenus la manière ordinaire de gouverner.

Le pacifisme, à l'inverse, considère que le moyen est aussi ou plus important que la fin: la paix qu'on prétend défendre avec les armes est une paix illégitime, une fausse paix, un mensonge.

Pour lui, ce sont plutôt les moyens qui justifient la fin, ou la condamnent. Il refuse toute légitimité à la défense armée du pays, même si les plus grands maux peuvent découler de ce refus. Le slogan allemand *Besser rot als tot*, plutôt rouge que mort, signifiait à l'époque «périsse l'Allemagne, périsse ma liberté de penser et d'agir, périsse ma foi, plutôt que de prendre les armes pour les défendre». Comme toujours, les extrêmes se touchent et les pacifistes rejoignent ici les communistes dans l'ignominie, justifiant les abandons les plus contre-nature dans le but d'obtenir la paix des esclaves... qui leur sera probablement refusée: on peut être rouge et mort.

Peut-on atteindre une fin noble en recourant ordinairement à des moyens ignobles? La série américaine «Vingt-quatre heures chrono» propose une réponse intéressante. Une cellule spéciale d'agents triés sur le volet a été mise sur pied pour lutter contre le terrorisme. Chaque aventure dure un jour complet, divisé en vingt-quatre épisodes d'une heure. La formule en «temps réel» est haletante et les exploits de l'agent Jack Bauer nous vissent sur le siège. Cette série est révélatrice d'une certaine conception de l'efficacité, présentant le recours au mensonge d'Etat, à la torture et au meurtre comme allant de soi. Pour défendre une certaine manière de vie, tous les moyens sont bons, y compris ceux qui vont à l'encontre de cette manière de vivre. Le héros ne s'en prive pas, et ses adversaires non plus. C'est au nom de l'Amérique que Bauer agit. Mais, au fil des épisodes, la finalité politique est de moins en moins présente et la raison d'Etat, invoquée en permanence, n'a plus rien à faire avec l'intérêt supérieur de l'Etat. Nombre des membres de la cellule, de leurs chefs, voire des plus hauts politiciens du pays

sont mus par mille motifs autres que le bien commun: intérêt personnel, soif de pouvoir, paranoïa, avidité pécuniaire, faiblesse morale, veule soumission à un maître-chanteur, protection à n'importe quel prix de secrets scandaleux.

Le message cynique, intentionnel ou non, des auteurs de la série est le suivant: les moyens immoraux de Jack Bauer ne sont que la partie la plus visible de fins encore beaucoup plus immorales. Les uns et les autres apparaissent comme les résultats de la dégradation générale d'une société qui camoufle ses tares sous un discours «démocratique» grossièrement convenu et dont personne n'est dupe.

C'est que le moyen n'est pas un simple outil, neutre et indifférent, à la disposition de celui qui agit. Etant un intermédiaire entre celui qui agit et la fin qu'il se propose, le moyen a en lui quelque chose de cette fin. En d'autres termes, c'est pour des raisons d'efficacité que la fin bonne appelle des moyens convenables. Les moyens mauvais jettent une ombre sur la fin, la corrompent et, finalement, l'absorbent, ou en tout cas ne permettent de l'atteindre qu'insuffisamment.

Le moyen n'est pas neutre, ni indifférent. Il a sa nature propre, qui fait qu'il agit sur la fin. En ce sens, il est né-

cessaire qu'il y ait une certaine parenté entre les deux. Une fin donnée impose des moyens d'une certaine nature et en exclut d'autres.

On fait imprimer des feuilles de signatures pour que le référendum aboutisse; on fait signer le référendum pour obtenir du peuple qu'il rejette la loi scélérate; on lutte contre cette loi pour préserver le bien commun, qui est le plus grand bien temporel. Chaque étape est une fin en soi, qui a ses exigences propres. En même temps, chacune est ordonnée à la fin générale. Seule la fin ultime n'est pas moyen d'autre chose.

C'est tout particulièrement le cas avec les personnes humaines. Reprenons l'exemple extrême de la guerre. La survie de la communauté peut exiger une défense armée et, par conséquent, le sacrifice de personnes humaines. Mais l'engagement des soldats doit être le plus ménager possible des vies humaines, et la paix doit rester le but à terme. Ainsi, le soldat, même sacrifié, n'est pas qu'un moyen.

La formule de M. Regamey est le moyen le plus efficace d'éviter l'idéologie et ses conséquences meurtrières tant pour la société que pour la personne individuelle.

OLIVIER DELACRÉTAZ

## La carte people

Parlant du président français Sarkozy M. Alain Jeannet («Sarkoolisme» *L'Hebdo* du 3 juillet) écrit que ce personnage

[...] *tomberait en panne d'existence, s'il ne faisait, jour après jour, la une des magazines. Privé de télé, il dépérirait. Jamais, un président et les médias n'auront noué une alliance aussi sulfureuse de la politique avec le people. Un genre où les limites entre la vie privée et publique deviennent chaque jour plus ténues. De quoi parle-t-on ces jours? Du prochain CD de Carla, bien plus que du grand dessein méditerranéen de Nicolas. Ou du pouvoir d'achat des Français.*

«On assiste à l'éclosion d'une nouvelle génération de politiques qui cherchent à provoquer des émotions analogues à celles que génèrent les célébrités», nous expliquait Hugues Royer, auteur de *La société des people* (lire *L'Hebdo* du 26 juin). Cette tendance n'est pas propre à la France. Les politiciens suisses aussi jouent la carte people. Le 5 juillet, le président du PDC, Christophe Darbellay, fera de son mariage un événement public, ce même Darbellay qui, pour séduire le lobby des chasseurs, posait avec, sur les épaules, un chamois... congelé. Mais la palme revient au couple Brélaz et aux confessions de la désormais légendaire Marie-Ange. [...]

La carte people est probablement d'un bon rendement électoral. Or, il s'agit en fait d'une décadence politique qui devrait ouvrir les yeux de ceux qui croient encore aux vertus de la démocratie électorale.

E. J.

## Qui a peur de l'islam?

Une initiative populaire vient d'être déposée à la Chancellerie fédérale, qui demande l'interdiction de construire des minarets en Suisse. Le sujet est d'actualité puisque plusieurs de ces édifices apparaissent actuellement outre-Sarine.

Il vaudra sans doute la peine de revenir sur le fond de cette initiative. Pour le moment, on se bornera à remarquer la panique totale qu'elle suscite dans le microcosme bien pensant des médias et de la politique: le jour même du dépôt, le Conseil fédéral s'est fendu d'un communiqué pour dire tout le mal qu'il fallait en penser. Les journalistes en ont fait leurs gros titres, toujours pour la condamner en des termes virulents. D'obscurs professeurs d'éthique ont été appelés à la rescousse pour apporter un avis scientifique et définitif sur la question – en accusant au passage le fédéralisme et en plaidant pour une centralisa-

tion des compétences religieuses entre les mains de la Confédération!

Ce qui frappe, c'est le motif systématiquement invoqué à l'appui de ces réactions: comment le monde musulman va-t-il réagir? Les pays musulmans vont-ils protester? Les populations musulmanes, chez nous et ailleurs, vont-elles se livrer à des actes de violence? La Suisse deviendra-t-elle la cible d'Al-Qaida? Que risquons-nous si nous acceptons une telle initiative? Ou même simplement si nous acceptons que le peuple se prononce à son sujet?

Le ton est donné: l'officialité a peur. Elle a peur de l'islam, au moins autant que les auteurs de l'initiative en ont peur. Et elle en a même davantage peur puisqu'elle estime dangereux que l'on puisse débattre de questions susceptibles de fâcher les fidèles de cette religion.

P.-G. B.

## SOMMAIRE

**La faculté de théologie en crise** 2  
Les sciences des religions contre la théologie, des professeurs athées, la concurrence des autres facultés romandes, faiblesse numérique... Une crise grave et complexe.

**Dilemme démocratique** 3  
Face à l'effondrement des lois, aux violences urbaines, aux diverses «incivilités», Luc Ferry, ancien ministre, est incapable de proposer des solutions à cause de ses préjugés égalitaires et sa confusion des notions de pouvoir et d'autorité.

**Troisième voie ou ligne à grande vitesse?** 4  
Un de nos lecteurs nous offre un plaidoyer argumenté pour la création d'une ligne de TGV; il ne croit pas à la 3<sup>e</sup> voie entre Lausanne et Genève. Cette ligne serait une section d'une transversale ferroviaire à grande vitesse d'Ouest en Est.

## La faculté de théologie en crise

Fondée en 1537 à Lausanne pour former les pasteurs dont LLEE de Berne avaient besoin pour desservir les paroisses vaudoises, l'Académie a connu un beau développement. Il y eut des hauts et des bas, quelques crises graves. Cependant, la haute école de la Cité a pu s'étoffer rapidement. Dès 1711, elle propose un enseignement du droit et, en 1890, elle devient une université avec la création de la faculté de médecine.

Dès lors, la théologie devient une faculté, petite, mais honorée comme étant à l'origine de la grande institution. Ses professeurs entrent dans le tournus de la nomination des recteurs. C'est à ce titre qu'un professeur de théologie eut l'insigne honneur de remettre au Duce Benito Mussolini son diplôme de docteur *honoris causa*!

Malgré leur origine commune, la faculté de théologie et l'université ont connu un sort fort différent. L'*Alma mater* s'est développée de manière impressionnante. Aujourd'hui, même après l'abandon de l'Ecole polytechnique, devenue fédérale, et après l'abandon de l'Ecole de pharmacie émigrée à Genève, l'université de Lausanne compte plus de 11'000 étudiants. De son côté, la faculté de théologie restait stable dans ses effectifs. Dans les bonnes années, lorsque le nombre des licenciés dépassait les besoins de l'Eglise vaudoise, les jeunes théologiens allaient faire leurs premières armes en France voisine, en Belgique ou en terres de mission. De toute façon, la théologie n'offrait pas beaucoup d'autres débouchés que le ministère pastoral.

Depuis le dernier quart du XX<sup>e</sup> siècle, les Eglises réformées de langue française ont connu une diminution importante des vocations pastorales. Dans l'Eglise vaudoise, on ne s'inquiéta pas trop: l'Etat assurait un soutien financier que n'avaient pas les autres Eglises réformées. On vit donc le corps pastoral de notre canton accueillir dans ses rangs des pasteurs venus de Genève, de Neuchâtel, de France et de Belgique. Cela ne faisait pas l'affaire de la faculté lausannoise qui n'avait pas à les former. Elle fut la première à voir le danger. Car nous sommes à une époque où le nombre compte énormément: pour obtenir des postes de professeurs et d'assistants, il faut un minimum d'étudiants. Pensant que l'Eglise n'allait pas lui être d'un grand secours, la faculté prit ses distances: elle déclara haut et fort que sa vocation n'était pas de former des pasteurs,

mais de donner un enseignement théologique de qualité qui pouvait aussi intéresser des étudiants n'ayant pas l'intention d'exercer le ministère pastoral.

Les professeurs de théologie pouvaient tenir ce langage, car ils avaient une bonne occasion d'étoffer les effectifs: la préparation des maîtres secondaires chargés de l'enseignement de la culture religieuse. Jusque-là dispensé par des pasteurs, cet enseignement devait être confié à des maîtres ayant passé par les filières pédagogiques officielles. La faculté accueillit donc à bras ouverts cette nouvelle clientèle qui devint bientôt assez nombreuse pour que l'on créât à leur intention une section particulière, celle des sciences religieuses. La faculté prit alors le titre de Faculté de théologie et des sciences religieuses.

Mais le déséquilibre numérique qui s'était produit au sein de l'université ne tarda pas à se reproduire au sein de la nouvelle faculté. En théologie, 22 étudiants seraient en formation *bachelor* contre 108 en sciences des religions auxquels il faut ajouter 121 étudiants qui y sont inscrits pour une branche secondaire. Sans parler des étudiants en *master* qui ne seront plus à Lausanne mais à Neuchâtel, ni des doctorants qui atteignent des proportions record (23 en théologie et 9 en sciences des religions), cela fait une proportion de 22 à 229. A votre avis, qui va prendre le pouvoir?

Il y a plus préoccupant que les nombres. Plusieurs professeurs, nommés en raison de leurs compétences, n'adhèrent pas nécessairement à la foi chrétienne. Ils peuvent ainsi devenir doyens de la faculté tout en étant des athées déclarés. Aujourd'hui déjà, certains d'entre eux se demandent ce que fait dans une université une section de théologie à couleur confessionnelle, et ils l'écrivent avec une certaine virulence dans la presse quotidienne.

Dès le XIX<sup>e</sup> siècle, les professeurs de théologie avaient opté pour la modernité, faisant subir aux écrits bibliques le même traitement qu'aux autres textes de l'antiquité. Prolongeant la méthode historico-critique, on s'est intéressé à toutes les lectures possibles: structuraliste, psychologique, psychanalytique, politique ou féministe. Les sciences bibliques étaient ainsi auréolées de tout le prestige dont jouissent les sciences exactes et leurs formidables réalisations techniques.

La théologie, dont l'objet est la connaissance de Dieu, est ainsi ramenée au niveau des sciences humaines.

Le choix n'est pas sans avantages secondaires: il facilite la collaboration avec les autres facultés de l'université et favorise l'organisation de colloques interdisciplinaires, bref, il permet de dialoguer avec la modernité. Cela explique peut-être pourquoi la faculté de théologie est logée à Dorigny dans le bâtiment des sciences humaines.

Cette politique n'a pourtant pas convaincu les professeurs de la nouvelle section (celle des sciences religieuses). Ils persistent à penser que la section théologique, qui est liée à l'Eglise, n'a pas sa place dans une université qui devrait être laïque et républicaine.

La crise est grave, et plus complexe qu'on ne pourrait l'imaginer: elle ne dresse pas une section de la faculté contre l'autre, mais elles sont toutes deux profondément divisées par la question. A tel point que la section théologique a désavoué son doyen, lequel, pourtant professeur de théologie systématique (on disait autrefois de dogmatique), a demandé son admission dans la section des sciences religieuses!

Cette crise tombe au plus mauvais moment puisque les universités sont en pleines tractations pour l'application du protocole de Bologne imposé par les technocrates de la Confédération. Dans une première phase, les rectorats ont obtenu, non sans peine, que la formation *bachelor* (trois ans) se fasse à Lausanne et Genève suivie de la formation *master* (deux ans) à Neuchâtel. Après cette première étape, qui devait éviter les doublons et optimiser les synergies, on passe aux choses sérieuses: les trois mini-facultés doivent fusionner pour n'en former qu'une répartie sur trois sites, avec un seul doyen.

Neuchâtel, qui a obtenu l'exclusivité de la formation pratique, n'est pas trop touchée. Mais elle devra débattre avec l'Eglise vaudoise qui accepterait volontiers que la formation pratique des pasteurs soit à la charge de l'université, ce qui est nouveau, mais elle entend bien rester maîtresse de cette formation et du choix des lieux de stage.

L'affrontement va donc se faire entre les deux facultés de Lausanne et de Genève qui se répartissent déjà la formation *bachelor*. Or, dans les restructurations, ce qui compte, ce n'est pas la qualité, mais le nombre; dans le cas particulier, celui des étudiants immatriculés.

Il faut cependant tenir compte des structures existantes: à Genève, la fa-

culté est reconnue comme universitaire, mais elle dépend d'une fondation ecclésiastique qui la soutient financièrement. Autre difficulté: dans la cité de Calvin, il y a aussi une section des sciences religieuses, mais elle est affiliée à la faculté des Lettres.

Vu les difficultés rencontrées à Lausanne entre les deux sections, la logique voudrait qu'on suive l'exemple genevois. C'est d'ailleurs ce que propose un professeur honoraire de l'université de Lausanne, M. Claude Calame. La Faculté lausannoise retrouverait peut-être la paix, mais elle serait confrontée à un autre problème: la force numérique de la faculté genevoise. Car, au bout du lac, la faculté de théologie, tout aussi préoccupée d'offrir son potentiel de formation, a fait preuve d'imagination: elle offre une formation *bachelor* par correspondance qui rencontre un franc succès (soixante étudiants) notamment auprès des personnes qui étudient tout en exerçant une activité professionnelle.

Amputés de leur forte section des sciences religieuses, les Lausannois n'auraient plus qu'une faculté-croupion pour affronter les Genevois qui cartonnent grâce aux étudiants virtuels. Les Lausannois sont placés devant un cruel dilemme: faut-il être nombreux mais divisés, ou faut-il être en petit nombre et s'incliner devant les revendications genevoises? Dans les deux cas, ils sont en position de faiblesse face à une faculté qui a un double avantage: des liens étroits avec l'Eglise de Genève et l'immatriculation d'un nombre important d'étudiants qui ne contestent pas sa raison d'être.

La faculté de Lausanne dispose cependant d'un avantage qui n'est pas négligeable: son statut nettement plus solide qui s'explique par des raisons historiques et constitutionnelles. Elle devrait aussi trouver un appui auprès de l'Eglise qui ne s'est pas suffisamment préoccupée de favoriser les vocations pastorales. Ce n'est pas tellement le Conseil synodal qui est ici en cause, car ses pouvoirs sont limités en ce domaine, mais l'ensemble de l'Eglise, fidèles et ministres. Après les crises qui ont secoué les pasteurs de ce canton, il est temps qu'ils manifestent leur joie d'exercer le ministère et que les membres des autorités ecclésiastiques, tout comme les fidèles, leur témoignent le respect et l'estime dus à leur charge.

JEAN-PIERRE TUSCHER

## Le loup et le béton

Le camp de Valeyres, «université d'été» de la Ligue vaudoise qui a lieu depuis plusieurs années à Vers-l'Eglise, comprend traditionnellement dans son programme plusieurs excursions en montagne. Cette année, alors que nous gravissions les flancs de La Paraz (but de notre ascension), nous fûmes témoins d'un spectacle intéressant. Un hélicoptère, modèle «Alouette» rouge et blanc, effectuait des manœuvres spectaculaires: muni d'un câble et d'un récipient, il remplissait celui-ci auprès d'une bétonneuse située en contrebas de notre chemin, avant de s'envoler vers les hauteurs. Nous le voyions redescendre peu après, sa cargaison déchargée: pivotant vers la bétonneuse, hélice pen-

chée en avant et câble plaqué vers l'arrière par son élan, il fonçait le long des pentes de la montagne. Les marcheurs ne se lassaient pas d'admirer le va-et-vient de cet appareil dont le pilote dominait les moindres mouvements. En même temps nous nous demandions quel était le but de ces manœuvres et ce qui pouvait bien se construire à une telle altitude. La réponse nous fut apportée peu après, lorsque nous croîsâmes sur le chemin quelqu'un qui redescendait de l'alpage. L'hélicoptère transportait de quoi bâtir une habitation pour le moutonnier chargé de garder les troupeaux d'ovidés qui paissent sur les flancs de la montagne. En effet, des circonstances nouvelles ont rendu nécessaire la construction de ce

logis. Le moutonnier doit rester toute la saison sur l'alpage, puisque la réapparition du loup dans nos contrées menace les troupeaux. Comme la loi interdit d'abattre le prédateur, les propriétaires de moutons doivent faire garder leurs bêtes en permanence.

Nous ne pûmes nous empêcher de penser au bilan écologique désastreux de toute cette affaire. En construisant de quoi loger le moutonnier, il faut brûler des litres d'essence, polluer l'air, bétonner un coin de nos montagnes, gaspiller énormément d'argent. Et tout cela pourquoi? Parce qu'un loup pointe le bout de son museau et que, au lieu de l'éradiquer comme il le devrait, l'Etat oblige les habitants à «coexister» avec cet ani-

mal. Qu'on ne vienne pas nous dire que le loup a quoi que ce soit de naturel. Il préfère tout de même le bétail domestique à ses proies naturelles, qui sont des animaux sauvages bien plus difficiles à attraper que les placides moutons que l'homme met à sa disposition. A l'instar des renards qui pullulent dans nos villes en se nourrissant de poubelles, le loup n'est qu'une sangsue vivant aux crochets des humains. Puisque cet animal est trop peu écologiste pour se comporter de manière «naturelle», nous ne voyons pas ce qui justifie sa préservation. Il est grand temps que les autorités permettent l'élimination de ce prédateur nuisible.

N. DE ARAUJO

## Dilemme démocratique

Mai 68 a proclamé qu'«il est interdit d'interdire». Quarante ans plus tard, ce slogan commence à apparaître aux yeux de certains pour ce qu'il a toujours été: d'autant plus inepte que ceux qui le proféraient sont en passe de tout interdire. M. Luc Ferry, philosophe à succès, démocrate impeccable, disciple de Kant, brièvement ministre de l'Éducation nationale, se permet de poser la question «taboue» de l'autorité sans courir, croit-il, «le risque d'être plus ou moins assimilé à l'extrême droite».

M. Ferry ne se contente pas de s'interroger, il répond dans un article paru récemment (*l'Information immobilière* 96, juin 2008), dont voici le résumé.

Notre philosophe exprime d'abord son inquiétude parce que l'«idéal républicain est tourné en dérision»; des voitures brûlent dans les banlieues, les pompiers sont «caillassés», les «actes de violence gratuite» se multiplient et la police n'y peut rien. Si l'on continuait sur la lancée libertaire et relativiste de 68, il pourrait être un jour légitime de tolérer «la haine raciale, l'antisémitisme, l'esclavage et la pédophilie».

Que faire contre la violence et les «incivilités» que subissent avant tout les habitants des cités «défavorisées», car, toujours selon M. Ferry, «l'effondrement de la loi est à peine perceptible dans les beaux quartiers»?

Il faut d'abord considérer qu'il est impossible de «rétablir un ordre ancien qui n'a pas fait ses preuves», on ne peut pas «revenir en arrière», on doit «réinventer de nouvelles formes d'autorité». Or, constate Ferry, «nos démocraties s'avèrent incapables ne fût-ce que de réfléchir au type d'autorité qui, désormais, leur conviendrait, car tout dans l'univers démocratique tend au rejet des institutions et des idées reçues». La démocratie a besoin d'autorité; cependant, en vertu des ses présupposés égalitaires et libertaires, elle rejette les trois formes d'autorité distinguées par Max Weber. Elle ne veut pas de l'autorité traditionnelle, celle d'un roi par exemple, reposant sur des fondements religieux et fonctionnant selon un principe héréditaire; elle conteste l'autorité légale, celle des policiers, des juges ou des percepteurs, sans cesse moquée, affaiblie ou ignorée; elle se méfie de l'autorité *charismatique*, dont elle craint, instruite par les catastrophes du vingtième siècle, les dérives dictatoriales.

Ferry affirme: «Aucun de ces visages classiques de l'autorité ne saurait plus longtemps convenir aux sociétés démocratiques». Se résignera-t-on alors au désordre faute d'autorité reconnue et respectée? Notre philosophe ne le croit pas. Il faut «redécouvrir» ou «révisiter» l'autorité de manière à ce qu'elle apparaisse comme «choisie par ceux qui veulent renouer avec elle».

Luc Ferry conclut son article ainsi: «Il faut que l'autorité en démocratie prenne une forme contractuelle. C'est du moins ce qui paraît aussi souhaitable qu'inévitable dans le monde des adultes – celui de l'enfance posant des problèmes plus difficiles encore. Si l'autorité ne tombe plus du ciel, c'est bien qu'elle doit être en quelque sorte librement acceptée et reconnue comme telle, sous la forme, donc, d'un contrat qui peut être explicite – c'est le cas par exemple de la plupart des contrats de travail où l'on accepte bien l'autorité d'un certain nombre de supérieurs hiérarchiques – ou implicite, le cas type étant celui des élèves à l'école, que nous devons considérer comme des citoyens à venir. C'est d'un sursaut moral que dépend la renaissance d'une autorité légitime et je suis convaincu que – ne fût-ce que par amour pour leurs enfants –, l'immense majorité des parents ressent aujourd'hui ce sursaut comme une obligation».

Comment un ex-ministre philosophe en arrive-t-il à concocter une pareille bouillie, saturée de «il faut» et de «on doit», et assainie d'un appel aussi piteux qu'attendu à l'amour des enfants?

Cette conclusion inadmissible provient d'une série d'erreurs qu'il convient d'examiner une à une.

Luc Ferry semble confondre l'autorité et le pouvoir. Selon l'idéologie libérale qu'il représente à merveille, le monde est à l'origine un chaos où règne la lutte de tous contre tous. Dans ce désordre naturel, l'homme est un loup pour l'homme jusqu'à ce qu'émerge par extraordinaire un pouvoir capable d'assurer, par la force, le respect de certaines «valeurs» («sans lesquelles, dit Ferry, la coexistence des individus en société devient pénible ou impossible»), de lois, de normes, avant tout d'interdits, dont la provenance est elle-même mystérieuse.

Cette vue du monde pessimiste est fautive. La situation de pur chaos est rarissime. Il existe toujours un ordre minimal et une autorité à laquelle l'homme peut se fier.

L'autorité est liée à la confiance que les citoyens investissent dans un chef réussissant à faire en sorte qu'une communauté atteigne durablement les fins pour lesquelles elle existe: la conservation et le bien de ses membres.

Confiance et respect de la finalité communautaire sont les deux aspects essentiels de l'autorité. Si celle-ci ne s'identifie pas au pouvoir coercitif, elle ne lui est pas pour autant étrangère. Celui qui exerce l'autorité doit toujours manifester qu'il n'hésitera pas à faire usage de la force. Sans les attributs du pouvoir, l'autorité n'est pas capable d'affronter les situations extrêmes. Louis XVI ne sut pas défendre l'autorité qu'on lui reconnaissait encore à cause de sa répugnance à utiliser la force armée. L'autorité impuissante est méprisée; le pouvoir délié de toute finalité est craint, haï, puis déboulonné.

Ne croyant ni au bien commun ni à l'ordre, craignant des troubles dont il ne saisit pas la cause, Ferry doit se rabattre sur «la force de la loi», l'obéissance à des interdits tempérée par la foi en l'égalité et en l'autonomie ou plutôt en l'indépendance de l'individu. Etant l'égal de tous ses concitoyens, l'individu démocratique ne prétend obéir qu'à lui-même. Comment accepterait-il de se soumettre à des interdits ou à des lois impersonnelles, d'aimer des «valeurs» qui ne sont pas forcément siennes? Ferry en déduit avec raison que l'idéal démocratique n'est pas compatible avec l'obéissance. Il se trouve devant un problème insoluble qu'il s'obstine à vouloir résoudre, «sinon, comme il le dit avec un effroi touchant, c'est la démocratie même qui serait condamnée».

Pour Ferry et ses semblables, les «valeurs» de la démocratie sont les conditions mêmes d'une existence digne de ce nom. Elles ne sont pas négociables. Comme la démocratie s'oppose à toute forme de subordination et de dépendance, l'autorité et le pouvoir, bien que nécessaires, n'y occupent qu'une place résiduelle. Elle se nourrit, tel un parasite, de réalités hiérarchiques antérieures à son apparition. Sa survie dépend de la subsistance de ce qu'elle

prétend détruire! Le paradoxe est manifeste: s'attaquant à l'autorité dont elle a besoin, la démocratie risque de mourir quand elle a fini de la ronger.

Luc Ferry est alors obligé d'inventer la roue carrée. Il recherche une forme d'autorité compatible avec l'égalité et la liberté. Il croit la tenir sous l'espèce du contrat. Il reste dans le flou quant à la nature de ce contrat, mais reconnaît qu'il est inapplicable au monde de l'enfance. Or, signer un contrat, c'est faire une promesse qu'on s'engage à tenir. Toute éducation tend à ce que les enfants parviennent à tenir les promesses qu'ils font. L'idée de contrat implique la formation patiente au cours de l'histoire de mœurs telles qu'une confiance réciproque finisse par régner. Cette éducation n'est possible que dans un monde où la subordination de l'enfant aux parents est reconnue. C'est un «dressage» inégalitaire qui permet d'établir des contrats égalitaires. Tant bien que mal, l'équilibre démocratique se maintient parce qu'il repose sur des bases hiérarchiques.

Faute de connaître cette vérité, Ferry en est réduit à imaginer dans l'errance une forme illusoire d'autorité pour remplacer celle qu'avec de nombreux penseurs libéraux il contribue tous les jours à miner.

Quant à nous, pas de dilemme; notre choix est fait. Nous ne «réinventons» rien, nous ne revenons pas non plus en arrière. Si la démocratie est incompatible avec l'autorité, c'est la démocratie que nous voulons contester. Nous combattons les «valeurs démocratiques». Nous essayons d'empêcher la démocratie de consumer un héritage qui n'est pas épuisé et tentons de renforcer l'ordre qu'elle ne démantèle pas tout à fait.

JACQUES PERRIN

## UE-AELE

*Le Temps* du 28 juin publie un article de Beat Kappeler, sous le titre «L'UE, projet charmant des années 1950», dont voici l'essentiel des conclusions:

*Les bienfaits économiques de l'Union sont maigres et ils proviennent en outre de la libéralisation des marchés. Celle-ci était aussi réalisée en parallèle par l'AELE. Si les pays qui restent dans cette Association de libre échange, comme la Suisse et la Norvège, étendaient formellement leurs accords aux services et aux personnes, l'AELE pourrait être l'Europe idéale, le refuge pour les pays voulant sortir de l'Union tout en maintenant l'ouverture. L'évolution vers une «Union toujours plus étroite» n'est plus unilatérale et obligée, la vraie Europe de toujours est multicolore, libertaire, polycentrique.*

*Sortir de l'Union est possible, il ne faut même pas abandonner l'euro, car c'est déjà une monnaie sans Etat territorial. La paix en Europe règne parce que l'Allemagne est devenue démocratique pour la première fois en mille ans, et par le parapluie de l'OTAN. Le libre échange fonctionne très bien par l'Organisation mondiale du commerce, des standardisations internationales existent. L'Union européenne est un projet charmant des années 50, quand tout le reste n'existait pas encore.*

Si l'approche de M. Kappeler est un peu simpliste, elle a le mérite de l'originalité.

Ph. R.

## Juvenilia LXXXVII

La recherche de l'élève parfait, l'élève modèle, l'élève idéal est une sottise chimère. En voici pourtant un qui remplit beaucoup de critères pour prétendre à un de ces titres. Il s'appelle Juan. Non seulement il excelle dans toutes les branches, mais il est aussi très capable dans les domaines favorisés des cancre: dessin, sport, travaux manuels. A ski, l'élégance de son style éclipse presque une réelle endurance, ce que sa silhouette fluette ne laisse pas deviner; au théâtre, le naturel de son jeu suggère une vocation d'acteur. Joue-t-il un concerto de Vivaldi avec son maître de violon, il émeut aux larmes un doyen du collège venu l'écouter...

Pas fayot pour deux sous, Juan assume avec simplicité son rôle d'*intello* au sein de la classe, ce qui n'est pas une mince affaire dans le contexte actuel. Pendant que le gros de la troupe pignoché dans le B-A BA de l'accord du participe passé, Juan caracole quatre pages en avance:

– Aïe! aïe! aïe! Juan, vous n'auriez pas dû vous aventurer si loin, je n'ai pas encore donné les explications pour ces cas particuliers: ça va être tout faux.

– Voyez toujours, mais il me semble que j'ai réussi à reconstituer la règle à partir des démonstrations de tout à l'heure. «Ils les ont vus partir... Elles se sont succédé... Que d'heures ce voyage a duré! etc.» Tout juste! Ah! c'est trop facile de se croire un bon prof avec un tel élève!

Bien sûr, Juan n'est pas exempt de quelques défauts propres à son âge (quatorze ans): il lui arrive d'être impatient, exigeant, râleur, insolent, présomptueux, comme maint adolescent conscient de sa valeur. Mais sa parfaite éducation et sa fine intelligence sont deux balises sûres qui lui indiquent jusqu'où il peut aller trop loin dans la provocation, l'humour et l'ironie. Relevé dans un de ses derniers travaux d'histoire: «Marie-Antoinette est née 200

ans avant celui qui nous mettra 6 à ce test, soit en 1755.»

Au dernier bulletin semestriel, las des éloges routiniers, je bémolisai mon commentaire: «Parfois un peu suffisant.» Au retour du carnet signé par les parents, il demanda des explications:

– Un peu suffisant: là, je ne comprends pas. Je suis tout à fait suffisant. Tout de même, avez-vous vu mes résultats? Je n'ai que des 6... et un 5,5 dont j'enrage. Si ce n'est pas suffisant!

– Il y a malentendu, Juan, et je vous invite à consulter le Petit Robert.

– *Suffisant, ante, adj.* Etc., etc., etc. Ah! voilà: *prétentieux, vaniteux, fier...* En somme vous voulez dire que je me la pète un peu trop?

– On peut l'exprimer ainsi.

– Ça alors, c'est exactement ce que disent mes parents et ma sœur!

J.-B. ROCHAT

## On nous écrit: troisième voie ou ligne à grande vitesse?

Pour une majorité de politiciens suisses, la troisième voie Genève-Lausanne n'est pas prioritaire: elle reste au purgatoire des projets repoussés de Rail 2000 et pourrait refaire surface en 2010 au plus tôt. Face à ce fiasco ferroviaire, il est temps de mettre à plat le dossier de la liaison Genève-Lausanne par chemin de fer, et d'explorer l'opportunité de doubler la ligne historique (elle a 150 ans!) par un tracé entièrement nouveau, à grande vitesse.

Aujourd'hui, un incident mineur – panne de locomotive, rupture de la ligne aérienne – peut paralyser pendant plusieurs heures la magistrale Genève-Lausanne, bloquant notamment tous les trains InterCity. Ce simple fait divers met en relief la fragilité d'un axe ferroviaire majeur, unique cordon ombilical entre Genève et le reste de la Suisse.

Une ligne nouvelle à grande vitesse entre Genève et Lausanne satisferait d'un seul coup les trois exigences majeures du transport ferroviaire moderne:

– La fiabilité; en complétant la ligne historique par une ligne nouvelle, on double le tracé, évitant ainsi le chaos en cas d'accident sur l'un des axes; de plus, on sépare les trains (trafic TGV, Euro-City et InterCity sur la ligne rapide, trafic régional et marchandises sur la ligne his-

torique) pour bannir la mixité des trafics tant redoutée par les exploitants.

– La capacité; le dédoublement de la ligne historique entraîne un quadruplement des voies sur l'ensemble du tracé.

– La vitesse; seule une voie nouvelle, aux rayons de courbure généreux, peut garantir une vitesse supérieure à 200 km/h, donc un trajet direct en une quinzaine de minutes.

Ajoutons enfin que les désagréments d'un chantier de cette importance seraient très pénalisants pour une troisième voie (entraînant notamment le ralentissement de tous les trains pendant plusieurs mois), tandis qu'ils seraient imperceptibles pour une ligne nouvelle, construite à l'écart du tracé historique.

Cerise sur le gâteau, un avant-projet détaillé existe depuis un tiers de siècle déjà: le fameux rapport intermédiaire intitulé «Liaison rapide Genève-Lausanne» a été commandé par les CFF en 1974 et livré en juin 1975 par Bonnard & Gardel, ingénieurs-conseils, et la Compagnie d'études de travaux publics. Cette étude visait deux gammes de vitesse, 250 et 300 km/h, et détaillait dans chaque cas plusieurs variantes de tracés.

Mais le tronçon Genève-Lausanne n'est que l'extrémité occidentale d'un projet beaucoup plus ambitieux, la transversale ferroviaire d'Ouest en Est, de Genève à Saint-Gall, issue des travaux de la Conception globale suisse

des transports (CGST) de la fin des années 70. Cet axe à grande vitesse, reliant entre elles quatre des cinq métropoles suisses (Genève, Lausanne, Berne, Zurich), resserrerait la cohésion fédérale tout en irriguant toutes les régions périphériques grâce aux deux nouveaux axes Nord-Sud du Lötschberg et du Gothard, eux-mêmes à grande vitesse. Cette transversale nous arrimerait également au réseau européen: depuis Genève, par exemple, des trains nous amèneraient sans transbordement à Londres, Amsterdam, Bordeaux, Madrid ou Nice. Même si la transversale Genève-Saint-Gall n'entraîne pas encore l'adhésion de tous les protagonistes du chemin de fer suisse, il faut tout de même observer que nos concitoyens alémaniques ont déjà bâti un maillon de la chaîne, le tronçon à grande vitesse de Berne à Olten. Le tracé entre Lausanne et Berne, tourmenté à souhait, a déjà fait l'objet d'une esquisse de projet, passant par la vallée de la Broye et énergiquement défendue par le conseiller national Olivier Français.

Le financement de ces très coûteux chantiers reste le nerf de la guerre. Il faut bien entendu abandonner le cadre exigü de la planification actuelle des CFF, le fameux ZEB (*Zukünftige Entwicklung der Bahninfrastruktur* ou développement futur de l'infrastructure ferroviaire) et envisager de nouvelles perspectives qui sont aujourd'hui légions: prêt de la Confédération à taux préférentiel, préfinancement par les cantons, partenariat public-privé ou, à plus long terme, taxation du kérosène, le carburant des avions, pour créer un

réseau ferroviaire à grande vitesse, selon la suggestion originale de Philippe Nantermod, du Groupe de Riencourt. L'Association transports et environnement (ATE) peaufine une nouvelle initiative populaire visant à affecter aux transports publics le 50% des recettes de l'impôt sur les huiles minérales, le conseiller fédéral Moritz Leuenberger prêche pour l'entrée en bourse des CFF, tandis que les partis de gauche concoctent un prélèvement sur la future taxe du CO<sub>2</sub>. Le patron des CFF, Andreas Meyer, suggère de son côté des capitaux mis à disposition par la Confédération et les cantons, ou encore une hausse de prix des billets.

Le chemin de fer suisse était à son apogée dans les années 50: une industrie de pointe, un réseau presque totalement électrifié et le lancement du fameux «train léger», un concept révolutionnaire à cette époque. Notre chemin de fer peut renouer avec ce passé prestigieux; par sa situation centrale en Europe, la Suisse doit aujourd'hui s'arrimer à un réseau européen en pleine effervescence et, en particulier, concevoir une nouvelle génération de trains à grande vitesse susceptibles d'irriguer notre transversale d'Ouest en Est tout en nous emportant, au-delà de nos frontières, dans les principales métropoles européennes.

Notre seul souhait est de voir passer aux oubliettes le très disgracieux acronyme ZEB et de le remplacer par NTF, la nouvelle transversale ferroviaire, un projet digne de la Suisse moderne et de sa vocation internationale.

DANIEL MANGE

### Suites mendicataires

Notre article d'il y a quelques numéros sur les mendiants nous a valu un abondant courrier. On nous signale que nous avons omis le très remarquable quatuor hongrois qui, dans un passage sous-gare ou à la Madeleine, interprète des mélodies tziganes ou des œuvres de Brahms à vous couper le souffle, ainsi que le magnifique quoique cacochyme et légèrement ventripotent Russe à balalaïka. Omis encore, cet orchestre de *Dixieland* avec un enfant à la trompette. Dont acte!

Pour ce qui est du monde mendicataire, il ne cesse de changer. Le jeune homme du bout du pont de la Ficelle a été remplacé par une jeune fille de dix-huit ans, assise toute la journée, les yeux dans le vague, avec un gobelet en plastic devant elle.

Attendant mon tour devant le «bancomat» du haut de la rue Haldimand, j'avise deux Romanichels jouant avec une énergie incroyable, l'un n'importe quoi à l'accordéon, l'autre des lambeaux de mélodies à la trompette. Comme dans les *Guggenmusik*, ils ne respectent que le rythme (endiablé) et, pour le surplus, chacun suit son chemin. Mais si cette technique ne choque pas avec «Si tu veux faire mon bonheur...» ou «Marjolaine...», elle est plus discutable avec la «Petite musique de nuit». «Surréaliste», grommelle mon voisin de derrière, partagé entre l'irritation et la rigolade.

Plusieurs sources l'ayant confirmé, je peux rectifier: le Favre de mon enfance s'appelait en réalité Kaufmann, probablement Henri. Un jour Yehudi Menuhin lui a emprunté son violon pour interpréter un court morceau. Moment central de sa vie!

Devant l'entrée de Manor, on a vu durant quelques jours un enfant tendre la main. De nombreuses personnes ont réagi immédiatement, la presse s'en est faite l'écho. On ne le voit plus... en attendant qu'on le voie de nouveau. La pression mendicataire est constante et donne une image en creux de la vigilance des autorités lausannoises.

D.

### Eloge funèbre

Dans *Le Nouvelliste* du 2 juillet sous le titre: «Les libéraux», M. Pascal Decaillet prononce en quelque sorte l'éloge funèbre du parti libéral en passe de se fondre, au niveau fédéral, dans le parti radical:

*Depuis tant d'années que je les scrute et les hume, disons 1975, je pourrais presque avoir l'impression qu'ils n'ont jamais bougé. Ils sont nobles, ou simples bourgeois, aiment la liberté du commerce, celle des idées, détestent la censure, se veulent cultivés et d'ailleurs souvent le sont, portent, dans trois cantons romands, le poids de l'histoire et celui des poussières patriennes, sentent venir leur mort, mais n'en parlent guère. Ils sont dandys, un rien dodus, parfois décadents: ce sont les libéraux [...].*

Le portrait esquissé par M. Decaillet reflète probablement l'image des libéraux de Genève et de certains libéraux lausannois. Mais il ne correspond guère aux libéraux que nous connaissons dans le reste du canton. Plusieurs ont été ou sont des hommes politiques attachés à défendre la souveraineté cantonale.

E. J.

### Hommage à Charles Péguy

Dans son article sur Charles Péguy (*La Nation* du 23 mai 2008), Lars Klawonn écrivait: «Péguy est vivant. Péguy résiste au temps. Il suffit de le redécouvrir». Chose curieuse: c'est entre Vaud et Fribourg qu'on nous invite justement à cette redécouverte. Cet hommage valdo-fribourgeois à Charles Péguy, placé sous le patronage du Chemin des Blés, a lieu le 26 juillet prochain. Il commence à 14h par une ba-

lade au départ de Chavannes-le-Chêne en direction de Murist; à 15h, dans l'église de ce village, Marie-Claire Durussel, organiste, et André Durussel, récitant, proposent un récital d'orgue et poème d'une durée d'une heure environ. Enfin, une collation sera servie à l'auberge de la Molière dès 16h30. Inscription et réservation sont encore possibles jusqu'au 21 juillet au n° de tél. 026 668 27 03.

FR. MONNIER

## Le Coin du Ronchon

### Comme un coq en boîte

*«Les chants du coq de Sant'Antonio, au Tessin, ne dérangeront plus les voisins. Le Tribunal administratif tessinois a décidé qu'il pourrait rester dans la commune à condition d'être enfermé la nuit dans une cage insonorisée. Le propriétaire du coq devra confiner l'animal entre 22 heures et 7 heures du matin. Les parois devront mesurer au minimum huit centimètres d'épaisseur et être isolées avec de la laine de verre. [...].»*

Cette édifiante dépêche de l'Agence télégraphique suisse – rigoureusement dépourvue de la moindre distance critique – nous rappelle que, tandis que nos villes étouffent sous la présence de trop nombreux écologistes, nos campagnes sont aujourd'hui colonisées par de douilllets et acariâtres citadins, et que parmi eux figurent aussi des juges et des journalistes. Ces mêmes hurluberlus qui réclament le retour du lynx, du loup et de l'ours à proximité de leurs chalets de vacances ne supportent pas

que le chant d'un coq ou le son d'une cloche vienne avancer quelque peu l'heure de leur réveil. Il faudra donc insonoriser tout ce qui caquette, piaille, meugle, bêle, hennit, brait, aboie, miaule, ulule, roucoule, coasse, bourdonne, glousse ou zinzinule. Enfermer ces gêneurs dans des armoires blindées. Les emballer pour qu'ils ne salissent pas et leur coller des catadioptrés pour éviter les accidents. Dans un même élan de retour à la nature originelle, on veillera aussi à éloigner les paysans qui polluent la nappe phréatique et ne votent même pas à gauche, les vigneronnes responsables de tous les accidents de la route et les chasseurs qui risqueraient de tirer sur autre chose qu'un coq. «Les voisins» pourront alors dormir en paix et profiter du calme de la campagne, peuplée exclusivement de *joggeurs*, de *trekkeurs*, de cyclistes, de vélideldistes, de vélivolistes, de véliplanchistes et d'animaux sauvages.

LE RONCHON

## LA NATION

Rédacteur responsable:  
Jean-Blaise Rochat

Rédaction et administration:  
Place Grand-Saint-Jean 1  
Case postale 6724, 1002 Lausanne  
Tél. 021 312 19 14 (de 8h - 10h)  
Fax 021 312 67 14

Internet: [www.ligue-vaudoise.ch](http://www.ligue-vaudoise.ch)  
Courriel: [courrier@ligue-vaudoise.ch](mailto:courrier@ligue-vaudoise.ch)

Imprimerie Beck, Lausanne